

Bordeaux, le 24 février 2011

**APPEL A PROJETS 2011**

**« Accompagner les enfants et leur famille en difficulté »**

date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 2011

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'appel à projets intitulé « Accompagner les enfants et leur famille en difficulté » dans le cadre du programme Enfance de la Fondation de France.

A travers cet axe la Fondation de France s'attache à lutter contre les inégalités, qui peuvent dès le premier âge affecter le devenir des enfants issus de milieux défavorisés. Elle vise prioritairement à faire bénéficier les familles confrontées à des difficultés cumulées d'un soutien qui leur permettra d'augmenter leurs ressources et leur autonomie afin de parvenir à faire face aux événements de la vie. Il s'agit d'encourager des actions favorisant une meilleure prise en considération de l'enfant par la société comme par son entourage familial, et d'apporter des réponses adaptées aux besoins fondamentaux inhérents au développement de chaque enfant.

Cela vous concerne directement si vous développez ou si vous projetez de développer une action entrant dans le cadre de ce programme. Nous comptons également sur vous afin d'assurer le relais auprès des acteurs de terrain, des responsables associatifs..., de l'ensemble de votre réseau pour leur faire savoir que la Fondation de France peut les aider à réaliser leur projet.

Vous pouvez visiter notre site [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) pour plus d'informations sur toutes les missions de la Fondation de France. Le dossier de demande de subvention ainsi que l'appel à projets sont téléchargeables à la rubrique : « Trouvez un financement ».

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Béatrice Bausse



Déléguée régionale

FONDATION  
DE  
FRANCE

# *Appel à projets*

2011

**Accompagner  
les enfants  
et leur famille  
en difficulté**

Date limite de dépôt des dossiers  
• 15 mai 2011

**Aider les personnes vulnérables**

## Contexte

Le programme Enfance de la Fondation de France encourage les actions favorisant une meilleure prise en considération de l'enfant par la société comme par son entourage familial.

Il agit pour valoriser la place des parents et pour apporter des réponses adaptées aux besoins fondamentaux inhérents au développement de chaque enfant. Il s'attache à lutter contre les inégalités, qui peuvent dès le premier âge affecter les enfants issus de milieux défavorisés, en faisant bénéficier les familles d'un soutien « bientraitant ». Ce soutien leur permet d'augmenter leurs ressources et leur autonomie pour qu'elles puissent, à terme, faire face aux événements de la vie.

Ainsi, la Fondation de France agit prioritairement en direction des parents éprouvant de nombreuses difficultés au quotidien. Pour plus d'efficacité, les projets soutenus doivent favoriser une collaboration renforcée entre les différents intervenants et les familles, dans la perspective de servir d'abord l'intérêt supérieur de l'enfant et de le rendre moins vulnérable.

## Objectifs de l'appel à projets

- **Lutter contre la précarité, l'isolement, l'exclusion**, en donnant les meilleures chances d'épanouissement à des enfants dont les parents font face à des difficultés souvent cumulées, liées à des ruptures familiales, à la précarité économique, à la ségrégation sociale ou culturelle, à l'isolement, à des fragilités psychiques ou médicales...

- **Soutenir les enfants et leur famille en difficulté** en initiant des actions, adaptées au cas par cas. Les actions privilégiées concernent aussi bien l'accompagnement à la fonction parentale que le soutien direct d'enfants dont le mal-être est avéré

(enfants témoins de violences intrafamiliales, en grande difficulté scolaire, subissant de mauvais traitements...).

- **Promouvoir une approche globale de l'accompagnement des familles** en encourageant une intervention coordonnée de professionnels et de bénévoles issus de différents champs disciplinaires. Le travail en réseau nécessite une ouverture aux pratiques de l'autre, de la disponibilité et une approche méthodologique. Objectif parfois difficile à atteindre, il est cependant garant d'une meilleure adéquation des réponses proposées à la complexité des situations des familles.

projets

# À qui s'adresse l'appel à projet ?

Il s'adresse à tous les organismes à but non lucratif (associations) ou à gestion désintéressée (collectivités territoriales,

établissements publics, groupements d'intérêt public, coopératives, laboratoires de recherche publics...).

## Quelles sont les initiatives concernées ?

### Accompagnement des enfants et de leur famille

Les projets proposés doivent apporter une réponse réelle à un ou plusieurs facteurs à l'origine des difficultés identifiées.

Si les projets s'adressent aux parents, les enfants doivent par répercussion en recevoir les bénéfices.

#### Exemples de projets soutenus

- Aide à une installation durable de jeunes parents en difficulté dans un logement autonome ;
- accompagnement scolaire d'enfants d'origine étrangère en lien avec le parcours d'insertion de leurs parents ;
- maintien des liens entre un enfant et son parent incarcéré.

### Formation, analyse et diffusion des pratiques

Permettre aux professionnels de partager leurs expériences, d'analyser leurs pratiques et d'être mieux formés, est primordial pour optimiser l'impact de leurs actions sur les publics vulnérables

qu'ils accompagnent. Les projets soutenus par la Fondation de France doivent renforcer le travail de coopération entre les différents intervenants auprès des enfants et de leur famille.

#### Exemples de projets soutenus

- Création d'outils destinés à sensibiliser un réseau de professionnels à la détection et au suivi spécifique de femmes enceintes en grande précarité ;
- essaimage d'une action pilote de prévention de la délinquance.

Appel à

# Évaluation des projets

Désormais incontournable, l'évaluation constitue une aide véritable au pilotage de projets. La Fondation de France peut financer à son initiative, ou à la demande

des porteurs de projets, l'évaluation de certains projets repérés comme exemplaires et susceptibles de favoriser la diffusion de pratiques innovantes.

## Exemples de projets soutenus

- Aide à la mise en place de l'auto-évaluation d'un dispositif d'accompagnement global des familles ;
- recherche - action destinée à rédiger un référentiel de bonnes pratiques en matière d'accueil de jeunes enfants en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

# Critères de sélection

## Critères impératifs

- Servir l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- bénéficier à des familles identifiées en prise à des difficultés cumulées et avérées ;
- être cohérent au regard des besoins exprimés par les bénéficiaires, et du contexte local ;
- avoir recours à des compétences diverses et complémentaires pour :
  - une appréhension globale des situations familiales (la famille dans son environnement),
  - une compréhension partagée de la problématique traitée (approche pluri-disciplinaire),
  - une intervention concertée des différents acteurs (réseau multi-partenarial) ;
- prévoir une évaluation ;
- faire appel à plusieurs financeurs.

## Critères secondaires

- Impliquer les familles bénéficiaires ou prévoir des étapes favorables à une participation progressive ;
- revêtir un caractère innovant ;
- prévoir les modalités d'une pérennisation.

Ne pourront être soutenus les projets se situant dans les champs de la prise en charge administrative ou judiciaire, ainsi que les actions relevant du plan de formation continue.

projets

# Modalités de soutien

Pour prendre en compte la difficulté de mise en œuvre de certains projets, la Fondation de France peut reconduire son soutien pendant deux ou trois années au maximum.

Tout dossier incomplet, ou adressé hors délais, ainsi que les demandes d'aide au fonctionnement habituel d'un service seront refusés.

## Aide méthodologique complémentaire

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projet. Elle est destinée à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques dans le domaine suivant :



### Comment agir pour l'environnement ?

Principalement dédiée aux structures peu ou pas investies dans l'environnement, cette aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances.

# Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) ou disponible sur demande par mail dans chaque délégation régionale ou au siège (voir carte).

Le dossier complet accompagné des annexes sera adressé avant le **15 mai 2011** en deux exemplaires par voie postale, et par mail aux délégations régionales ou au siège de la Fondation de France pour les

projets des territoires non couverts par les délégations.

Les projets reçus feront l'objet d'une présélection dont les résultats seront communiqués le 1<sup>er</sup> juillet 2011 au plus tard. Après instruction, les dossiers seront examinés par des comités d'experts entre le 20 septembre et le 20 octobre 2011. Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale.

Pour la Corse et les départements et territoires d'outre-mer, les dossiers sont à adresser au siège de la Fondation de France.

## France (hors délégations)

Programme Enfance  
40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 21 31 34  
E-mail : [enfance@fdf.org](mailto:enfance@fdf.org)

## Bretagne

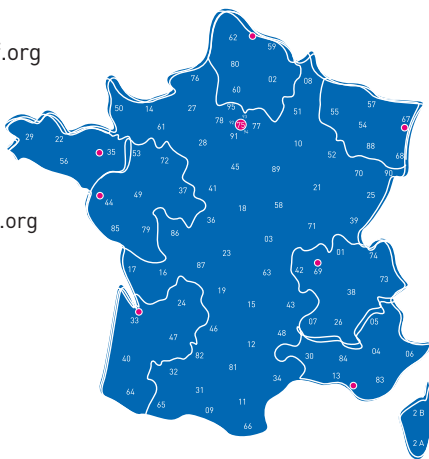
8 rue du Pré Botté  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 38 24 22  
E-mail : [bretagne@fdf.org](mailto:bretagne@fdf.org)

## Pays de Loire

5 rue Columelle  
44000 Nantes  
Tél. : 02 51 83 20 70  
E-mail : [loire@fdf.org](mailto:loire@fdf.org)

## Aquitaine

16 rue Montesquieu  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 52 03 07  
E-mail : [aquitaine@fdf.org](mailto:aquitaine@fdf.org)



## Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir  
23 bd Constantin Descat - BP327  
59336 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 11 80 90  
E-mail : [nord@fdf.org](mailto:nord@fdf.org)

## Lorraine-Alsace

10 rue Sainte Marguerite  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 22 78 68  
E-mail : [lorraine@fdf.org](mailto:lorraine@fdf.org)

## Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec  
69001 Lyon  
Tél. : 04 72 10 92 30  
E-mail : [rhone@fdf.org](mailto:rhone@fdf.org)

## Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand  
13006 Marseille  
Tél. : 04 91 90 08 77  
E-mail : [provence@fdf.org](mailto:provence@fdf.org)

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

FONDATION  
DE  
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 Paris  
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)